

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 82 (1940)

Heft: 2

Rubrik: Personalien

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

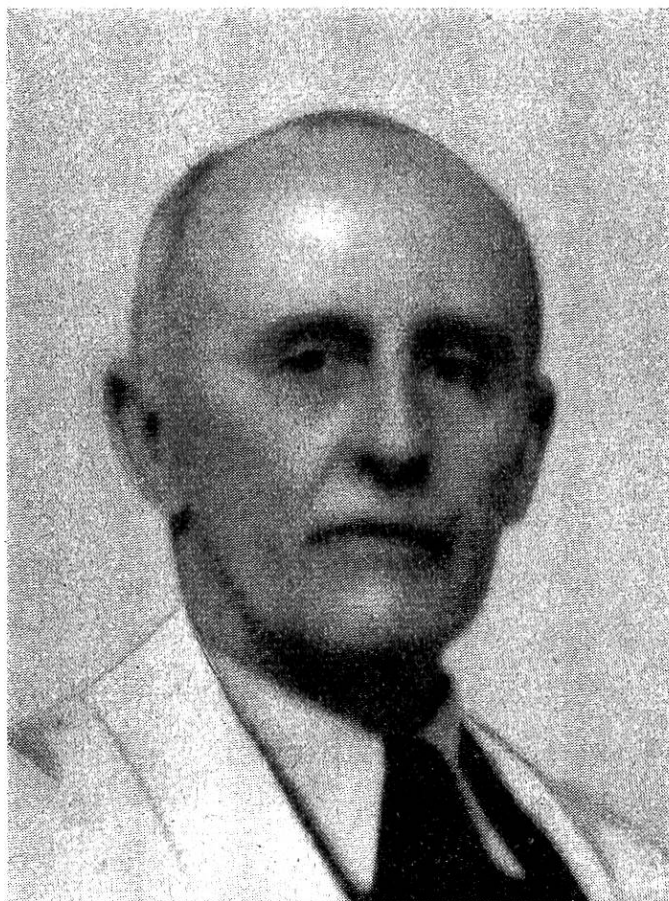
Personalien.

Colonel David Huber

1870—1939.

C'est avec une profonde tristesse, que les vétérinaires vaudois se sont rendus à Lausanne le 28 août 1939 pour assister en l'église de St-Paul aux obsèques du Colonel Huber. Après quelques semaines de grandes souffrances notre vieil ami s'en est allé à la veille de la mise sur pied de l'armée et ceci est un bien, car il aurait eu trop de chagrin de ne pas participer à cette mobilisation, pour laquelle il avait tant travaillé.

Le Vétérinaire en Chef de l'armée, M. le Colonel Collaud, empêché, avait chargé le lieut. Col. Pellaton d'apporter à la famille ses condoléances personnelles, les témoignages d'estime, de respect et de reconnaissance de notre armée.



J'ai le pénible devoir d'apporter, au nom de la Société des Vétérinaires vaudois, le suprême adieu à notre confrère David Huber.

Permettez moi d'évoquer quelques phases de la carrière si bien remplie du défunt. Notre collègue était né en 1870 à Rio de Janeiro. Orphelin à 12 ans, il suit les écoles de Genève, Montreux, et fait sa maturité à Berne. Il entre peu après à l'école vétérinaire de cette ville, et reçoit son diplôme en 1894. C'est à Berne qu'il connaît la compagne de sa vie la fille de l'éminent professeur Berdez, Directeur de l'école vétérinaire.

Notre confrère s'établit peu après à Bercher, où il pratique pendant 2 ans. Mais le traitement des chevaux et des petits animaux l'intéresse tout particulièrement, et il s'établit à Lausanne où il passera tout le reste de sa vie. Il était devenu un hippiâtre réputé et un spécialiste connu en médecine canine.

Notre collègue fut un membre assidu et dévoué de la Société des Vétérinaires vaudois. Membre dès 1897, il avait compris l'utilité d'une union professionnelle. Il présenta à maintes reprises des travaux scientifiques intéressants et originaux à l'occasion de nos séances. Dans ce domaine des sciences médicales, il aimait marcher hors des chemins battus et suivait avec un enthousiasme juvénile les nouvelles théories.

Les thèses, parfois hardies, qu'il aimait à soutenir ne manquaient pas de donner une vie et un intérêt très vifs à nos séances.

S'il fallait analyser en 3 mots les traits essentiels du caractère de David Huber, nous dirions :

Virilité, Indépendance, Loyauté.

Caractère viril, trempé comme l'acier le plus pur et le plus solide. Caractère de soldat et de chef, sachant s'imposer et prendre ses responsabilités. Fort devant les obstacles, fort devant la maladie, fort devant les vicissitudes de la vie, qui ne lui furent, certes pas épargnées.

Caractère indépendant, ennemi des préjugés, des compromis, des solutions faciles. Il n'admettait que les choses fouillées par son sens critique clair et avisé.

Loyauté: le regard de notre confrère ne laissait aucun doute à ce sujet. Ses amis intimes, nombreux ici présents, savaient sur quels fondements de sincérité, de franchise et d'honnêteté, ses sentiments étaient basés.

Ses riches qualités morales, jointes à des connaissances techniques nombreuses, l'avaient fait apprécier dans les domaines divers.

Il fut Président et animateur de la Société cynologique vaudoise.

Il fut Directeur de la Mutuelle Chevaline suisse.

Il était encore aujourd'hui Président des officiers de fourniture de chevaux du 1^{er} C. A.

Au militaire, il était arrivé au grade de Colonel. Pendant la mobilisation de guerre, il fut vétérinaire de la 2^{me} Division. Le Commandant de la Division, Colonel de Loys, qui savait juger les hommes avait reconnu et apprécié les grandes qualités de notre

confrère. Une amitié indéfectible s'était établie entre ces 2 chefs, témoignage de la haute estime qu'ils s'accordaient mutuellement.

Que la famille de David Huber, sa veuve, compagne si vaillante et si bonne, ses 2 fils qui ont hérité des belles qualités paternelles, sa parenté et ses amis veuillent bien accepter, au nom de la Société des Vétérinaires vaudois, l'expression de notre très vive et très sincère sympathie.

J. Liardet

Berliner und Münchener Tierärztliche Wochenschrift.

In der letzten Nummer der BMTW. des Jahres 1939 nimmt der nunmehr achtzigjährige Geheimrat Prof. R. Schmaltz von den Lesern in seiner Eigenschaft als Schriftleiter Abschied. Während vollen 39 Jahren hat er die verantwortliche Redaktion der von ihm gegründeten angesehenen Fachschrift besorgt, d. h. von 1888 bis 1910 und dann wieder von 1923 bis 1939. Schmaltz hat damit für die Wissenschaft und den tierärztlichen Stand eine gewaltige Arbeit geleistet, die ihresgleichen sucht. Wir wünschen ihm, dem Ehrendoktor der Universität Bern, daß er noch viele Jahre die Früchte seines Wirkens in guter Gesundheit genießen möge.

Sein Nachfolger ist Prof. V. Goerttler in Jena. *E. W.*

Totentafel. Tierarzt Emil Wick in Elgg (Zch.), geb. 1888.

An die Mitglieder der G. S. T.

*Auf Antrag des Vorstandes der G. S. T. wurde an der Jahresversammlung am 21. Januar 1940 in Olten beschlossen, den Jahresbeitrag an die Gesellschaft (inkl. „Schweizer Archiv für Tierheilkunde“) von Fr. 25.— auf **Fr. 20.—** zu ermässigen.*

Wir bitten die Mitglieder höflich, den

J a h r e s b e i t r a g 1 9 4 0

unter Benützung des beiliegenden Einzahlungsscheines bis spätestens Ende März 1940 einzuzahlen. Nach dem 1. April müssen ausstehende Beiträge unter Zuzug der Spesen durch Nachnahme erhoben werden. Wir bitten Sie sehr, durch prompte Einzahlung unsere Arbeit zu erleichtern und Ihnen wie uns unnötige Kosten zu sparen.

Der Quästor der G. S. T.